

Jeudi 9 décembre 2021

L'OPT-NC soutient le projet durable HANVIE

Le dispositif HANVIE est un véritable projet de développement durable puisqu'il vise à favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap en les embauchant en contrats d'insertion pour la création et la vente d'objets produits à partir de matériaux en fin de cycle de vie.



L'OPT-NC, dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale, s'engage auprès de structures porteuses de projets innovants qui participent à l'inclusion économique des populations en situation de fragilité. C'est la raison pour laquelle l'office a souhaité apporter une contribution à la fois financière et technique pour soutenir le projet HANVIE.

Ce jeudi 9 décembre 2021, l'office a ainsi signé une convention avec la SARL Objectif Emploi Formation - à l'initiative du projet HANVIE - ayant pour objet le versement d'une subvention de 1 000 000 FCFP, le don d'un véhicule réformé de type Partner et le don de « déchets réutilisables ».



Yoann LECOURIEUX, Philippe GERVOLINO et Valérie SALMON ont eu le plaisir de remettre les clés du Partner OPT-NC à Rébecca FROLLA MIÑANA, gérante de la SARL Objectif Emploi Formation.

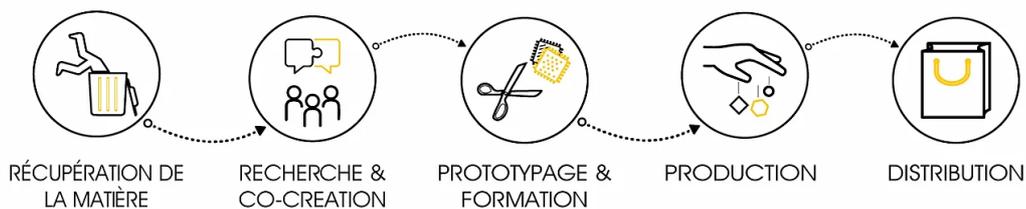
Le projet HANVIE s'inscrit dans cette dynamique locale et mondiale qui vise à consommer mieux, impacter moins, atteindre une justice sociale et soutenir l'économie du pays. L'idée du dispositif est née d'un constat réalisé en 2016 lors des travaux du Schéma Directeur du Handicap et de la Dépendance menés à la demande du membre du gouvernement en charge du handicap, Mme CHAMPMOREAU, et de l'étude sur l'emploi et l'insertion professionnelle réalisée conjointement par Mme FROLLA MIÑANA et le Collectif Handicaps : aujourd'hui, plus de 7 900 personnes adultes sont en situation de handicap en Nouvelle-Calédonie et seulement 2 800 d'entre elles sont employées de manière durable ou précaire.

Le projet HANVIE a ainsi été créé par Rébecca FROLLA MIÑANA, conseillère en insertion spécialisée dans l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap et gérante de la SARL Objectif Emploi Formation, pour répondre au manque de dispositifs d'insertion et de formations spécifiques à destination des travailleurs en situation de handicap. L'objectif de ce dispositif est de créer, produire et vendre des objets de décoration issus de matériaux recyclables grâce au travail rémunéré de personnes porteuses de handicaps.

Les réalisations, inspirées par les tendances du moment et travaillées avec la cheffe d'atelier et designeuse Laure Vial Lenfant, seront le fruit d'un travail créatif, collectif et inclusif. HANVIE aura la capacité de répondre à des commandes, de participer aux marchés écocitoyens, de créer « sur-mesure » et de proposer des objets décalés et originaux.

La vente de ces objets permettra la réalisation d'un chiffre d'affaires ayant vocation à couvrir les frais de fonctionnement de la structure. Les travailleurs en situation de handicap, accompagnés par la cheffe d'atelier et la conseillère en insertion de la structure, pourront développer à la fois des compétences monnayables sur le marché de l'emploi mais également un parcours personnalisé d'insertion. Durant leur cycle de formation et d'insertion, ils seront salariés de la structure, en cours d'agrément pour devenir Structure d'Insertion par le Travail (SIT), sur des contrats d'insertion de 8 à 10 mois.

Le dispositif HANVIE suivra un process de upcycling décliné comme suit :



Le projet a ainsi la volonté de s'inscrire dans ces nouveaux modèles de société équitable et d'agir sur les trois piliers du développement durable :

- insérer des personnes en situation de handicap,
- upcycler des objets ou matériaux en fin de vie,
- créer un modèle économique autonome via la vente des objets produits.

Le business modèle proposé affiche un équilibre économique de la structure à l'issue des 3 premiers exercices, mais aussi le nécessaire soutien de partenaires financiers pour lancer la structure et épauler les premières années d'activité.



L'OPT-NC, dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale, a souhaité soutenir le lancement du projet HANVIE aux côtés du gouvernement, du FIPH, du conseil du handicap et de la dépendance, de TRECODEC et d'autres sociétés privées déjà parties prenantes.

« Au-delà des missions de service public qui nous sont confiées par la Nouvelle-Calédonie, nous nous mobilisons en soutien de projets porteurs de sens et créant un impact sociétal positif au bénéfice des Calédoniens. Le projet HANVIE est un superbe exemple de dispositif à destination des personnes en situation de handicap, œuvrant pour une société plus inclusive et responsable. »

Philippe GERVOLINO, directeur général par intérim de l'OPT-NC.

L'office a ainsi signé une convention avec la SARL Objectif Emploi Formation ce jeudi 9 décembre 2021 ayant pour objet :

- le versement d'une subvention de 1 000 000 F CFP sur 2021 abondant le budget de fonctionnement de la structure ;
- le don d'un véhicule de type fourgon Partner, issu des véhicules réformés de l'OPT-NC qui permettra à la société de récupérer les matériaux nécessaires à la réalisation des objets et au transport des produits finis ;
- la mise en place d'un circuit d'approvisionnement en « déchets réutilisables » servant de matières premières aux créations.

Par cette convention, l'OPT-NC agit sur trois des douze engagements de sa politique RSO :

- renforcer ses partenariats sur une finalité d'action inclusive,
- encourager le développement de comportements responsables et agissant en faveur de l'égalité des chances,
- limiter sa production de déchets bruts.

Contact presse**Camille DUMARTY**

Chargée de communication

26 82 38 - 82 77 67

camille.dumarty@opt.nc